



EDITO

Chères feuchyssoises, chers feuchyssois,

La rentrée scolaire 2016/2017 s'est effectuée le premier septembre dans de très bonnes conditions. Cent quatorze élèves (dont vingt-deux nouveaux), répartis dans cinq classes, ont trouvé ou retrouvé le chemin de l'école, pour certains le cœur gros et l'angoisse du premier jour, pour d'autres le cœur léger, tout heureux de revoir leurs copains et copines de récréation.

Mais aussi une rentrée scolaire tout à fait exceptionnelle en ce qui concerne les nouvelles mesures sécuritaires «vigilance attentats» demandées par les services préfectoraux et académiques.

«Une contrainte minime pour les parents»

*«Mais la sécurité de nos enfants
n'est-elle pas une priorité...»*

Cette rentrée et aussi celle de toutes les associations sportives, culturelles et sociales.

Je profite de cet édito pour remercier l'ensemble des acteurs bénévoles de la commune qui se mobilisent toute l'année pour assurer avec beaucoup de vitalité la pérennité de leur société.

Je vous souhaite une bonne lecture.

*Bien chaleureusement,
Votre Maire,
Roger POTEZ.*

HORAIRES D'OUVERTURE

MAIRIE

Lundi : 8h00-12h00 et 13h30-17h00
Mardi : 8h00-12h00 et 13h30-17h00
Mercredi : 8h00-12h00
Jeudi : 8h00-12h00 et 13h30-17h00
Vendredi : 8h00-12h00 et 13h30-16h30
Samedi : 8h00-12h00
(La mairie est fermée le samedi matin durant les vacances scolaires.)

MEDIATHÈQUE MUNICIPALE

Lundi : 15h00-18h00
Mardi : fermée
Mercredi : 14h30-18h00
Jeudi : 15h00-17h30
Vendredi : fermée
Samedi : 10h00-11h45 (fermée le samedi matin durant les vacances scolaires).

En raison du réaménagement mobilier, la médiathèque sera fermée le jeudi 10 novembre 2016.

CCAS

Uniquement sur rendez-vous jusqu'au 31 décembre 2016.

SOMMAIRE

Vie municipale	p.2 à 9
Vie culturelle	p.10
Vie associative	p.11 à 12
Etat civil	p.12
Informations municipales	p.13 à 16

VIE MUNICIPALE

DÉPÔT D'ORDURES SUR UN CHEMIN RURAL DE FEUCHY

Suite à un article paru dans la Voix du Nord du 26 août 2016, mettant en avant l'irrespect et l'absence de civisme face à l'environnement, Monsieur Roger POTEZ, Maire, a tenu à apporter une rectification quant à la localisation d'un dépôt d'ordures sauvages, découvert le long d'un chemin rural.

Ce dépôt n'est pas situé sur le territoire de FEUCHY, comme l'indique l'article, mais sur celui de TILLOY-LES-MOFFLAINES. Il est vrai qu'il est très difficile de situer cet endroit, il est à 200 mètres environ du territoire de FEUCHY et à 3 mètres de celui de SAINT-LAURENT-BLANGY. Monsieur le Maire a donc demandé à ce que soit inséré un correctif dans

un prochain numéro du journal.

La commune de FEUCHY n'est cependant pas épargnée par ces dépôts de déchets dans la nature, malgré la présence d'une déchetterie à SAINT-LAURENT-BLANGY, et met tout en oeuvre pour remédier à ce fléau.

Rappelons que jeter ou abandonner des détritiques dans la rue fait l'objet d'une amende pénale. Par ailleurs, il est interdit de déposer les déchets ménagers sur la voie publique en dehors des conditions fixées par arrêté municipal.

8 Arrageois

LA VOIX DU NORD VENDREDI 26 AOÛT 2016

Stop aux dépôts d'ordures sauvages dans nos chemins !

Des riverains de l'Arrageois se plaignent de la multiplication des dépôts d'ordures sauvages dans les chemins ruraux ou de randonnée. Si les manques de civisme et de respect de l'environnement sont d'abord en cause, la politique des déchetteries locales a-t-elle aussi un rôle ?

PAR SAMUEL COGEZ
arras@lavoxdunord.fr

ARRAGEOIS. David Mouchon est un sportif accompli et un amoureux de la nature. Chaque jour ou presque, il enfourche son vélo pour avaler les kilomètres, quand il ne le fait pas en courant. Alors quand ce pompier de 39 ans, enfant de Feuchy, a découvert des dépôts sauvages dans les chemins ruraux de son village, son sang n'a fait qu'un tour. Il a contacté la gendarmerie, est allé en mairie il y a quelques mois déjà. Mais rien n'a changé. C'est même pire ces derniers temps. Nous sommes donc allés constater sur place. En remontant un chemin emprunté chaque jour par des tracteurs, nous avons déniché un petit quad en plastique pour enfant, des tas de cannettes, une colonne d'évier, des bidons d'huile, un matelas, des sacs, et même un réfrigérateur. « En tant que pompier, je sais qu'on intervient parfois pour des feux de détritiques, des gamins peuvent mettre le feu, c'est dangereux », commente David Mouchon. Plus grave encore, un gros tas de tôles en fibrociment contenant de l'amiante. « Je me demande si c'est le bouche-à-oreille ou le même brividi qui fait ça, s'interroge-t-il.

Alors que la déchetterie est à deux kilomètres d'ici à vol d'oiseau ».

MANQUE DE RESPECT

Nous avons alors sollicité les abonnés de notre page Facebook pour savoir s'ils avaient constaté le même phénomène ailleurs. Les témoignages ont été nombreux. Notamment à Vitry-en-Artois ou Gouy-en-Artois, entre Achicourt et Beaurains (les tôles en fibro ont été depuis enlevées) mais aussi au

“ En tant que pompier, je sais qu'on intervient parfois pour des feux de détritiques, des gamins peuvent mettre le feu, c'est dangereux. ”

chemin dit des 14, entre Viny et Avion. Là encore, des débris de toutes sortes, provenant souvent de chantiers de bâtiment. Une caméra a même été installée sur place pour dissuader les indélébiles. Certains mettent également en cause les déchetteries de l'Arrageois, accusées de ne pas reprendre les plaques en fibrociment contenant de l'amiante et de faire payer trop cher les petites entreprises, quand elles ne refusent pas carrément les excès de déchets verts ? ■



Dépôt sauvage à Feuchy près de la déchetterie de Saint-Laurent-Blangy. PHOTOS PASCAL BONVALET

VIE MUNICIPALE

RENOUVELLEMENT DES ADMINISTRATEURS ELUS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

Monsieur Roger POTEZ, Maire, Président du CCAS, a reçu un courrier de Madame la Préfète qui précise que suite au décès de Madame Danièle PICOT, 2^{ème} Adjointe au Maire, chargée des affaires sociales, Vice-Présidente du C.C.A.S, il aurait fallu renouveler la totalité des membres élus lors de la réunion du Conseil Municipal en date du 11 avril 2016. Le Conseil Municipal a fixé le nombre de membres devant siéger au sein de la commission du CCAS, puis a élu à bulletin secret et au scrutin de liste à la proportionnelle, au plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel les conseillers suivants :

1. Madame WISSOCQ Maryse, 3^{ème} Adjointe au Maire,
2. Madame Véronique ROYER, Conseillère Municipale,
3. Madame Laurence JOSSEE, Conseillère Municipale,
4. Monsieur DRANCOURT Alain, Conseiller Municipal,
5. Monsieur Didier LANCEL, Conseiller Municipal.

Il a ensuite nommé par arrêté municipal les autres membres, en qualité de personnes qualifiées non élues :

LES GESTES QUI SAUVENT

La municipalité de FEUCHY, en partenariat avec le Centre de Formation de Secourisme et d'Incendie d'ARRAS, a souhaité mettre en place un module de sensibilisation destiné «AUX GESTES QUI SAUVENT».

Celui-ci se déroulera le Mercredi **9 novembre 2016** de 18h à 20h en la salle polyvalente Guislaine DANEL.

Si vous êtes intéressé(es), vous pouvez participer à cette initiation qui sera destinée aux 40 premières personnes inscrites.

Afin d'organiser au mieux cette session entièrement gratuite et ouverte aux personnes âgées de 10 ans et plus, veuillez vous rapprocher du secrétariat de la mairie ou téléphoner au 03.21.21.45.00.

A l'issue de cette séance de formation, une attestation nominative sera remise aux participants préalablement inscrits.



1. Madame Mauricette LEMOINE,
2. Madame Ludivine GIORGIANNI,
3. Monsieur Christian BULTEZ,
4. Monsieur Thierry PLOUCHARD,
5. Monsieur Daniel BAILLEUL.

Monsieur Roger POTEZ, Maire, Président du CCAS, les a déclarés installés dans leur fonction.

Il a proposé ensuite aux membres de bien vouloir désigner en qualité de Vice-Présidente, Madame WISSOCQ Maryse, 3^{ème} adjointe au Conseil Municipal, chargée des affaires sociales. Elle sera chargée de faire fonctionner le CCAS.

DEVENEZ ACTEUR INITIEZ-VOUS AUX PREMIERS SECOURS

ALERTER



MASSER

DÉFIBRILLER



POSER UN GARROT

VIE MUNICIPALE

JEUNESSE

ACCUEIL DE LOISIRS D'ÉTÉ



Juillet - Août... Vacances d'été pour des millions de personnes qui vont se retrouver, se croiser sur les routes à la recherche du soleil, du repos, à la mer, à la montagne ou à la campagne.

Juillet - Août... Vacances d'été aussi pour les enfants et adolescents qui partent ou participent à une colonie de vacances ou un accueil de loisirs et dont les vacances doivent être synonymes de jeux, de sports, de loisirs, de détente. C'est pour cette raison que la municipalité de FEUCHY met tout en œuvre afin de répondre de la meilleure façon possible aux attentes et besoins de vacances et de détente de ces jeunes enfants et adolescents.

Durant six semaines, du 11 juillet au 19 août, les enfants et adolescents âgés de 3 à 17 ans n'ont pas le temps de s'ennuyer. Six semaines durant lesquelles les enfants ont pu profiter pleinement des activités proposées par les accueils de loisirs dirigés par Mesdames Aurore PETITHOMME et Nathalie CARRÉ.

A chaque journée son programme, il y en a pour tous les goûts. S'amuser reste le maître mot en accueil de loisirs !

Chaque quinzaine est rythmée autour d'un thème bien précis, permettant aux enfants de s'immerger dans un univers nouveau et de laisser libre cours à leur fibre artistique et leur imagination sans limite. Les jeux, grands jeux, chasse aux trésors, rallye photo, kermesse, casino laissent parfois la place à des sorties éducatives, sportives et culturelles comme Funny Park, Zoo de Lille, Laby'Park,

Accrobranche, Tchicou Park, Laser Game Evolution ou encore Get Out à LILLE. De quoi remplir leur tête de magnifiques souvenirs et de belles images.

Et ce n'est pas tout ! Loin de se laisser porter par le rythme pour le moins soutenu d'une journée d'accueil de loisirs, les enfants ont eu également la possibilité de partir en camping ! Proposer des menus, faire à manger, planter une tente, s'amuser lors d'une veillée, vivre une expérience nouvelle, s'affirmer, prendre confiance, grandir...

Chaque tranche d'âge bénéficiait de son camping, sa structure, son organisation et ses activités.

Par des jeux de coopération, par des animations toujours plus surprenantes et innovantes, par des sorties pédagogiques, ludiques, et novatrices, les animateurs et directrices des Accueils de Loisirs espèrent à courts et moyens termes apporter joie, bonheur, espoir, fraternité, coopération et confiance aux enfants qui fréquentent leur structure. C'est leur métier et quel beau métier !



VIE MUNICIPALE

TRAVAUX

LA MÉDIATHÈQUE FAIT PEAU NEUVE

Après plusieurs semaines de travaux, la médiathèque municipale vous accueille de nouveau dans un espace rénové et repensé pour plus de plaisir, de confort et de convivialité.

Les travaux de cet été ont porté sur la rénovation des peintures, murs et boiseries, le remplacement des dalles du plafond et l'installation d'un nouveau système d'éclairage.

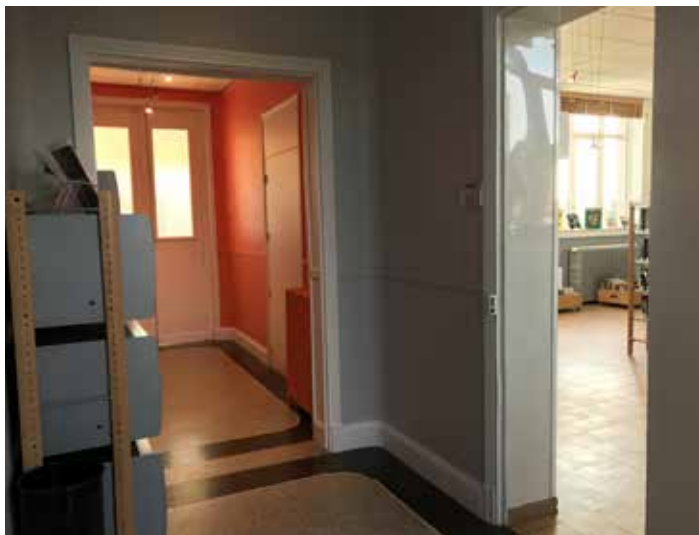
Le couloir d'entrée est désormais dédié à l'espace «Revue» et deux portes donnant sur ce couloir ont été vitrées afin de laisser entrer la lumière naturelle à l'intérieur.

Le nouveau mobilier, attendu pour le 10 novembre 2016, va permettre une nouvelle mise en place des collections et une amélioration de l'accueil du public.

Il aura pour objectif de proposer une médiathèque plus moderne, plus chaleureuse, adaptée aux nouveaux besoins des usagers et de suggérer de nouveaux espaces de détente et de travail plus appropriés aux demandes des lecteurs. Fauteuils, poufs, coussins hauts en couleurs, viendront embellir ce lieu repensé.

En attendant ce nouveau mobilier, la médiathèque municipale, réaménagée de manière provisoire, vous accueille aux jours et heures suivants :

*Le lundi de 15h à 18h,
le mercredi de 14h30 à 18h,
le jeudi de 15h à 17h30
et le samedi de 10h à 11h45.*



VIE MUNICIPALE

TRAVAUX

AMENAGEMENT DANS LA RESIDENCE DES PRES FLEURIS

Comme il l'avait promis, Mr Roger POTEZ, Maire, a engagé un programme de travaux pluriannuels concernant l'aménagement de la Résidence des Prés Fleuris.

Les membres du Conseil Municipal ont entériné en séance ordinaire en date du 28 septembre dernier, la décision de la Commission d'Appel d'Offres concernant ce marché public de travaux pour un montant total d'opération s'élevant à 563 756.50 euros HT.

Comme annoncé lors d'une réunion publique d'information qui s'est déroulée le 20 juin 2016 à la salle polyvalente Guislaine DANEL, la tranche ferme a débuté le 24 octobre dernier : «Rue des Saules, voie traversière entre les rues des Saules et des Etangs, et voie piétonne entre les rues des Saules et de Fampoux».

Les entreprises RAMERY TRAVAUX PUBLICS et SNPC, attributaires du marché, interviendront respectivement dans la résidence en ce qui concerne l'effacement des réseaux téléphoniques et d'éclairage public, ainsi que la voirie pour les tranches fermes et conditionnelles programmées sur quatre exercices budgétaires à compter de 2016.

La maîtrise d'œuvre a, quant à elle, été confiée au service d'Aide aux communes de la Communauté Urbaine d'ARRAS pour toute la durée de l'opération.



VIGILANCE ATTENTAT



Suite aux récents attentats terroristes contre la France, le gouvernement a levé le PLAN VIGIPIRATE au niveau de la VIGILANCE ATTENTAT.

Aussi, la collectivité ainsi que l'école Henri MATISSE, ont

décidé de réaliser des actions collectives afin de sécuriser les espaces scolaires dès la rentrée de septembre.

Cibles potentielles, les établissements scolaires ont donc fait l'objet d'une forte mobilisation de la part des élus ainsi que des enseignants, qui ont mené une réflexion de coordination en partenariat avec le

service Enfance et Jeunesse.

Des mesures de protection renforcées à destination des élèves et une nouvelle organisation d'accueil tant sur les temps scolaires que périscolaires, ont donc été mises en œuvre afin de permettre une meilleure protection en cas de menace potentielle.

C'est pour cette raison que la commune a engagé des travaux de sécurisation des écoles et de ses abords, et a souhaité sensibiliser l'ensemble des intervenants (personnel communal, parents d'élèves ...) dans le but de renforcer ce dispositif. Soyez vigilants et n'hésitez pas à nous signaler tout comportement qui vous semblerait suspect.

VIE MUNICIPALE

RENTRÉE SCOLAIRE À L'ÉCOLE HENRI MATISSE

Le 1er septembre dernier, pas moins de 114 enfants ont été accueillis à l'école Henri Matisse.

Cette année la rentrée scolaire a été placée sous le signe de la sécurité, c'est pourquoi les parents d'élèves se sont vus adressés un courrier, concernant les nouvelles mesures, établi conjointement par le Maire de la commune, Roger POTEZ, et le Directeur de l'école, Arnaud CARPENTIER.

Des barrières ont été installées dans le but d'éviter que des voitures stationnent aux abords de l'école. Les enfants sont désormais accueillis par un animateur, dès 7h30, à la grille de l'école pour la garderie.

L'accueil se fait entre 8h20 et 8h30 à la petite grille, pour tous les élèves, aussi bien en maternelle qu'en élémentaire. Aucun adulte ne rentre dans l'enceinte de l'école, une ATSEM guide les enfants vers le bâtiment des classes de maternelle et fait le lien avec l'enseignant. Il a été demandé aux parents d'éviter tout rassemblement afin que l'équipe éducative puisse avoir une visibilité maximale.

Une fois l'accueil terminé, les grilles sont fermées à clef, tout comme les bâtiments scolaires.

Un interphone a été installé à l'entrée de l'école maternelle. Il est composé de deux boutons, l'un donne accès au bureau du directeur et l'autre à la garderie éducative.

A la sortie du midi, les élèves qui mangent à la cantine sont pris en charge par le personnel communal, les enseignantes de maternelle remettent les enfants aux parents par le petit portail alors que les élèves de primaire sortent par la grande grille.

L'accueil entre 13h35 et 13h45 se déroule de la même manière que l'accueil du matin. La sortie de classe se fait à 15h30 et les enfants participant aux NAP (Nouvelles Activités Périscolaire) sont pris en charge par le personnel communal, les autres sont conduits et remis en main propre aux parents, au niveau du petit portail.

Il a été demandé aux parents de bien vouloir être vigilants sur les horaires de sortie afin d'éviter que des enfants restent aux abords de l'école sans surveillance.



La sortie après les NAP s'effectue par le petit portail pour les primaires et par la grande grille pour les maternelles. Un animateur est affecté à chaque sortie afin de permettre aux parents de récupérer leur(s) enfant(s).

La sortie après la garderie se déroule de la même manière que celle du matin.

Monsieur le Maire, Roger POTEZ, et Mr le directeur de l'école Henri MATISSE, Arnaud CARPENTIER, ont signalé que les consignes de sécurité pouvaient encore changer et qu'ils seraient peut-être amenés à modifier l'organisation.

VIE MUNICIPALE

ÉCOLE HENRI MATISSE - VISITE AU PARLEMENT

Les élèves de la classe de CM1/CM2 de Madame BRICARD ont participé l'an dernier au parlement des enfants. Ils ont écrit une loi proposant de mettre en place un covoiturage dans chaque village, travail pour lequel ils ont été lauréats académiques et ont reçu une dotation de 200€.

Ce projet a été l'occasion d'étudier le fonctionnement du Parlement, et notamment l'Assemblée Nationale.

La classe a donc accueilli Madame Jacqueline MAQUET, Députée de notre circonscription afin de lui poser des questions sur sa fonction (mais aussi sur sa vie privée!). Madame MAQUET a répondu avec une grande franchise et a surpris les élèves en leur annonçant qu'elle les invitait à PARIS pour visiter l'Assemblée et faire une promenade sur la Seine !

Cette sortie a eu lieu le jeudi 23 juin, grâce au soutien de la municipalité qui a financé le transport, monsieur le maire ainsi que des adjoints, des conseillers et employés municipaux ont d'ailleurs accompagné les élèves.

Le matin le groupe a visité l'Assemblée Nationale avec un guide qui a su intéresser les enfants comme les adultes. L'hémicycle et la bibliothèque (digne d'Harry Potter!) sont les lieux qui ont le plus marqué les participants.

Le pique-nique a eu lieu dans les jardins des Tuileries, sous un très beau soleil, ensuite le bus a emmené



le groupe vers les quais de Seine pour une balade en bateau-mouche. Ce fut l'occasion pour les plus jeunes de découvrir les monuments parisiens les plus connus comme le Louvre ou notre Dame.

Pas question de repartir sans avoir vu la Tour Eiffel de près, c'est donc au pied de cette impressionnante construction que les enfants ont pris leur goûter avant de repartir vers FEUCHY.

Les petits comme les grands se souviendront d'une journée qui a permis d'apprendre plein de choses tout en passant un bon moment ensemble dans une ville magnifique !

ÉCOLE NOTRE DAME DU BON CONSEIL

L'école Notre-Dame du Bon Conseil a fait peau neuve cet été. Les deux classes ont été entièrement repeintes avec l'aide des parents. Elles ont été réaménagées et l'école a investi dans du matériel Montessori (grâce au soutien de l'APEL 62, Association Départementale des Parents d'élèves) pour la classe maternelle.

Cette année les enseignantes ont axé leur projet

pédagogique sur les continents. Cette première période, les élèves voyagent en Afrique. Ils feront de la correspondance avec une école de Madagascar.

L'école se veut en effet ouverte sur l'extérieur : un partenariat avec la JUVENERY (Foyer d'accueil médicalisé) et avec le centre des jeunes sourds d'ARRAS.



VIE MUNICIPALE

UN REPAS DES AÎNÉS SOUS LE SIGNE DE LA CONVIVIALITÉ



Les aînés de la Commune étaient conviés le dimanche 9 Octobre dernier au traditionnel repas du bel âge organisé par la municipalité.

Après un discours de bienvenue simple et chaleureux devant un auditoire attentif, Monsieur le Maire a invité les convives à partager un repas soigneusement choisi par les membres du CCAS. Un joli petit présent leur a été offert.

Roger POTEZ a ensuite invité Madame Chantal FROMENT, Présidente du club «Rencontres et Amitié», à venir le rejoindre sous les applaudissements de l'assemblée.



Cette journée est particulièrement appréciée, elle représente un moment convivial où musique et délicieux petits plats réchauffent le cœur et les papilles. L'animation était assurée cette année par une association beaurinoise, « Les Bariolos », pour le plus grand plaisir de nos aînés.

Les doyenne et doyen de cette assistance, Madame Simone ROAUX, âgée de 87 ans et Monsieur Gérard GAIGNEUR, âgé de 88 ans, ont reçu les félicitations du Maire, Roger POTEZ, de son Adjointe, Vice-Présidente du CCAS, Maryse WISSOCQ et de Mr Grégory DEVIS, Adjoint aux fêtes et cérémonies.

Un panier garni de mets divers et originaux confectionné par MADININA leur a été offert.



VIE CULTURELLE

ÉCOLE DE MUSIQUE MUNICIPALE

RENTRÉE 2016



Excellente rentrée pour notre école de musique, 25 nouveaux inscrits en éveil, formation musicale et instrumentale, ainsi que pour les chorales jeunes et Scarpé Diem.

C'est l'effervescence actuellement pour la préparation de notre concert de Sainte-Cécile qui aura lieu le samedi 19 novembre prochain.

L'école entretient également des liens étroits avec les autres établissements de musique de la Communauté Urbaine d'ARRAS.

MEDIATHEQUE MUNICIPALE

Le dernier tome de la saga Harry Potter est à la médiathèque municipale! «Harry Potter et l'enfant maudit» n'est autre que le texte de la pièce de théâtre du même nom qui se joue actuellement, à guichets fermés, sur la scène du «Palace Theater» de Londres.

Les lecteurs qui suivent la série depuis ses débuts pourront reprendre l'histoire exactement là où s'achevait «Harry Potter et les Reliques de la mort» : sur le quai de la voie 9 3/4, dix-neuf ans après la mort de Voldemort, alors qu'Albus Severus, le deuxième fils de Harry Potter, s'apprête à intégrer l'école de sorcellerie Poudlard...

La médiathèque vous propose de venir tester vos connaissances de l'univers magique d'Harry Potter. Venez défier vos amis! Soyez le plus rapide à répondre aux questions et jetez des sortilèges à vos adversaires pour gagner la partie! Attention, fous rires garantis!

Au programme :

- Des questions (testez vos connaissances sur tous

En mars dernier, nos clarinettistes participaient à la semaine du Conservatoire lors d'un concert KLEZMER. Cette fois, c'est grâce à l'invitation du réveil musical de BAILLEUL-SIRE-BERTHOULT, et de son directeur Monsieur Sylvain EVRARD, que les clarinettistes se réunissaient pour la réédition du concert KLEZMER.

Regroupant les écoles de musique de BAILLEUL, SAINT-LAURENT-BLANGY, FEUCHY, BEAURAINS, ACHICOURT et le Conservatoire à Rayonnement Départemental d'ARRAS, nos clarinettistes ont préparé un concert de musique KLEZMER, dans la tradition musicale des juifs Ashkénazes.

Un grand merci à Monsieur ZIOLKOWSKI, Maire de BAILLEUL pour son accueil. Nous notons également la présence de Madame Catherine GÉNISON, Sénatrice du Pas-de-Calais, et Monsieur Alexandre MALFAIT, Adjoint au Maire d'ARRAS et Conseiller Départemental, venus encourager nos 70 musiciens. Nos jeunes ont suscité l'admiration par leur travail et la qualité du programme qu'ils ont proposé, pour le plus grand plaisir de leurs parents



les épisodes de la saga).

- Des sortilèges: en obtenant 3 bonnes réponses, ensorcelez votre adversaire en lui donnant un gage.



VIE ASSOCIATIVE

RENCONTRES ET AMITIÉ

Le 21 juin 2016, les Adhérents du club «Rencontres et Amitié» ont effectué un voyage dans la région Champenoise, une belle occasion de découvrir les secrets de la fabrication de divers champagnes et d'obtenir de nombreuses informations sur la mise en bouteille, sur la qualité des différents champagnes...

Les aînés ont également pu découvrir une fabrique artisanale de foie gras, une visite enrichie par un film commenté et le droit de goûter aux produits artisanaux.

Le repas a été pris dans un cadre très agréable entouré d'étangs et d'un paysage de champ de

vignes. Ce fut un moment fort apprécié. La digestion s'est terminée par un tour en petit train dans les vignes d'EPERNAY.

Sur la route du retour les aînés ont pu visiter la magnifique cathédrale de REIMS.

La journée fut très appréciée de tous les adhérents. Le club «Rencontres et Amitié» a clôturé le premier semestre le 12 juillet 2016 avec son traditionnel «repas casse-croûte» dans une bonne ambiance.

Le 11 octobre dernier, le club a fêté l'anniversaire d'une dizaine de ses membres.



De nombreux aînés, 45, sont venus entourer les personnes mises à l'honneur autour d'un gâteau et d'une coupe de champagne : Madame Chantal LECLERCQ, Chantal FROMENT, Thérèse LAMBERT, Denise GIVRY, Bernard FRUCQUET, et Jean Marie LEBLANC.

Une carte personnalisée à leur prénom leur a été offerte. Beaucoup de joie et de bonne humeur pour un après-midi réussi!

Prochain rendez-vous du Club Rencontres et Amitié : la traditionnelle soirée Beaujolais, le 18 novembre 2016.

VIE ASSOCIATIVE

UNION FÉMININE

Sur un ton humoristique, l'Union Féminine a fêté la «Saint-Lunettes», ainsi que le début des vacances



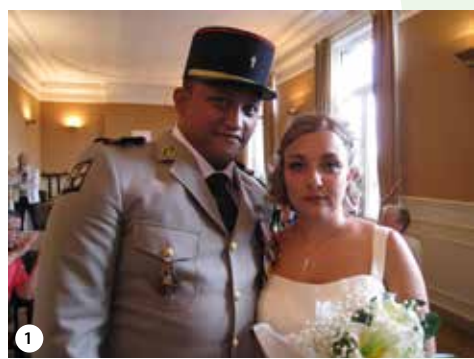
d'été, autour d'un buffet froid. C'est dans la joie et la bonne humeur que les membres du club se sont quittés en attendant la rentrée.

L'association vous donne rendez-vous sur le marché de Noël 2016.



MARIAGES

ETAT CIVIL



Ils sont jeunes, ils sont beaux, un jour mémorable dans la vie de ces jeunes mariés ! Le Maire, Roger POTEZ, accompagné de son Adjointe Maryse WISSOCQ, a procédé, selon la loi, aux mariages suivants :

1. Tauratapu ARUTAHU et Suzie LEDENT, le 6 août 2016.
2. Simon FRAGET et Coralie CARON, le 20 août 2016.
3. Eric PETIT et Marylène MARECHAL, le 10 septembre 2016.
4. Bruno CAUPIN et Céline SELLIER, le 1er octobre 2016.

Le mariage est un acte public, un lien qui engage les mariés vis-à-vis de la société toute entière, bien au-delà d'une simple officialisation de l'amour. La République considère le mariage comme un acte

civil au plein sens du terme. Pour cette occasion où beaucoup d'émotions ont été transmises, les jeunes mariés ont reçu un présent, une composition florale et «Le Livre de Notre Mariage» , un album offert par la municipalité.

INFORMATIONS MUNICIPALES

BAPTÊME RÉPUBLICAIN



Le samedi 24 septembre 2016, le Maire, Roger POTEZ, accompagné de son Adjointe Maryse WISSOCQ, a célébré le baptême républicain et civil d'Aubin KOMIWES, né le 15 décembre 2015.

Les parents, Aurélien KOMIWES et Hélène BAGARD, ont exprimé ainsi la volonté de marquer, d'une certaine solennité, l'entrée dans la vie de leur enfant dans notre société.

Lors de cette cérémonie et comme le veut la tradition, ils se sont engagés à éduquer Aubin conformément à leurs idéaux républicains, faits de tolérance, de liberté et de fraternité.

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 JUIN 2016

- Révision et actualisation des tarifs de restauration scolaire pour l'année 2016-2017 :

Le conseil municipal a décidé de maintenir le tarif de restauration scolaire pour l'année scolaire 2016-2017 à 3.50 € TTC par repas, et de procéder à la signature d'une nouvelle convention avec la société LYS RESTAURATION.

- Modalités d'organisation des festivités des 13 et 14 juillet - Tarification des boissons :

Le conseil municipal a décidé de déterminer le prix des boissons et de la petite restauration, qui seront appliqués durant les festivités diverses telles que les 13 et 14 juillet ou toute(s) autre(s) manifestation(s) communale(s).

- Maîtrise d'œuvre pour l'opération de réfection et d'aménagement de voiries, d'effacement des réseaux téléphoniques et d'éclairage public dans les rues du lotissement des Prés Fleuris :

Le conseil municipal a décidé de confier la maîtrise d'œuvre des travaux de réfection et d'aménagement de voiries, d'effacement des réseaux téléphoniques et d'éclairage public dans les rues du lotissement des Prés Fleuris, au service d'Aide aux communes de la Communauté Urbaine d'ARRAS pour la totalité de l'opération. Le coût de cette prestation s'élève à 5% du montant HT des travaux.

- Acceptation de la subvention accordée au titre de l'aide départementale à la voirie communale (communes de moins de 2 000 habitants) par Monsieur le Président du Département du PAS-DE-CALAIS, pour l'opération de réfection et d'aménagement de voiries, d'effacement des

réseaux téléphoniques et d'éclairage public dans les rues du lotissement des Prés Fleuris, et plus précisément: «Rue des Saules, voie traversière entre les rues des Saules et des Etangs, et voie piétonne entre les rues des Saules et de Fampoux» :

Le conseil municipal a décidé d'accepter la subvention de 15 000 €, accordée par Monsieur le Président du Département du PAS-DE-CALAIS, permettant la réalisation de la tranche ferme des travaux de réfection et d'aménagement de voiries, d'effacement des réseaux téléphoniques et d'éclairage public dans les rues du lotissement des Prés Fleuris.

- Demande de subvention auprès de Monsieur le Directeur de la Caisse d'Allocations Familiales du PAS-CALAIS, pour l'achat d'équipement mobilier à destination de la garderie éducative :

Le conseil municipal a décidé de solliciter une subvention auprès de Monsieur le Directeur de la Caisse d'Allocations Familiales du PAS-DE-CALAIS afin d'acheter du nouveau mobilier permettant d'équiper et de réaménager la salle de garderie éducative.

- Demande de subvention auprès de Monsieur le Directeur de la Caisse d'Allocations Familiales du PAS-CALAIS, pour l'achat de matériel de camping à destination de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement :

Le conseil municipal a décidé de solliciter une subvention auprès de Monsieur le Directeur de la Caisse d'Allocations Familiales du PAS-DE-CALAIS afin d'acheter du nouveau matériel de

INFORMATIONS MUNICIPALES

camping à destination de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement.

- Etude de la demande de subvention sollicitée par l'association « Les clowns Beaurinois » pour l'animation du repas des aînés :

Le conseil municipal a décidé d'attribuer une subvention ponctuelle de 400 euros à l'association « Les clowns Beaurinois » pour l'animation et la sonorisation du repas des aînés du 9 octobre 2016.

- Création d'un poste d'Adjoint Territorial d'Animation de 1ère classe, à temps complet :

Le conseil municipal a décidé de créer à compter du 9 septembre 2016, un poste d'Adjoint Territorial d'Animation de 1ère classe à temps complet (catégorie C) et de modifier à compter de cette date, le tableau des effectifs budgétaires du personnel de la collectivité.

- Désherbage des fonds de livres et Cdrom de la médiathèque municipale.:

Le conseil municipal a décidé de procéder au désherbage du fonds de livres et Cdrom de la médiathèque municipale et de confier à l'agent territorial du Patrimoine, Responsable de la médiathèque municipale, la mise en œuvre de la politique de régulation des collections. Il est précisé que le désherbage du fonds pourra être laissé à l'appréciation de l'agent territorial du Patrimoine, et renouvelé autant de fois que nécessaire, sans avis préalable du Conseil municipal dans la mesure de l'établissement d'un procès-verbal d'élimination.

- Avis du conseil municipal sur le raccordement des deux projets éoliens Artois 1 et Artois 2 situés sur la commune de BULLECOURT :

Le conseil municipal a décidé d'émettre un avis favorable sur le raccordement des deux projets éoliens Artois 1 et Artois 2 situés sur la commune de BULLECOURT et de mentionner au dossier les prescriptions suivantes : remise en état à l'identique de l'existant de la chaussée et des accotements sur les parcelles concernées par ce projet pour le territoire de la commune de FEUCHY. Concernant le « Chemin des sablonnières » : réalisation des travaux de l'autre côté de la voirie compte tenu de la pente du terrain, de la fragilisation de la chaussée à cet endroit et de la descente des eaux pluviales et enfin renforcement de la chaussée à cet endroit.

- Avis du conseil municipal sur l'adoption du schéma de mutualisation de la Communauté Urbaine d'ARRAS :

Le conseil municipal a décidé d'émettre un avis favorable en validant le schéma de mutualisation de la Communauté Urbaine d'ARRAS qui porte sur deux principaux outils de mutualisation, à savoir : « le partage conventionnel de services et la création des services communs ».

- Avis du conseil municipal sur le projet d'extension de périmètre de la Communauté Urbaine d'ARRAS aux communes de BASSEUX, BOIRY-SAINT-MARTIN, BOIRY-SAINTE-RICTRUDE, FICHEUX, RANSART, RIVIERE et ROEUX :

Le conseil municipal a décidé d'émettre un avis favorable quant à l'intégration au sein de la Communauté Urbaine d'ARRAS des sept communes : «BASSEUX, BOIRY-SAINT-MARTIN, BOIRY-SAINTE-RICTRUDE, FICHEUX, RANSART, RIVIERE et ROEUX», situées en bordure de territoire. Celle-ci sera effective au 1er janvier 2017.

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUILLET 2016

- Détermination du nombre d'administrateurs devant siéger au sein du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de FEUCHY.

- Renouvellement et désignation de l'ensemble des administrateurs élus au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de FEUCHY:

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée délibérante du courrier reçu de Madame la Préfète du Pas-de-Calais en date du 27 juin 2016 et précise que suite

au décès de Madame PICOT Danièle, 2ème Adjointe et Vice-Présidente aux Affaires Sociales, il aurait fallu renouveler la totalité des membres élus lors de la délibération n° 331-2016-07 en date du 11 avril 2016.

Le conseil municipal a décidé de fixer à 5 le nombre de membres du Conseil Municipal devant siéger au sein du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale, puis d'élire à bulletin secret et au scrutin de liste à la proportionnelle, au plus fort reste, sans panachage, ni vote préférentiel, les personnes suivantes : « Madame Maryse WISSOCQ ; Madame

INFORMATIONS MUNICIPALES

Véronique ROYER ; Madame Laurence JOSSEE;
Monsieur Alain DRANCOURT ; Monsieur Didier
LANCEL ».

- Demande de subvention auprès de Monsieur le Président du Conseil Départemental du PAS-DE-CALAIS, pour le projet de renouvellement d'équipement mobilier visant à la restructuration

de la médiathèque municipale :

Le conseil municipal a décidé de solliciter une subvention auprès de Monsieur le Président du Conseil Départemental du PAS-DE-CALAIS, pour le projet d'équipement mobilier visant à la restructuration de la médiathèque municipale.

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 SEPTEMBRE 2016

- Recensement de la population 2017 : Création d'emplois d'agents recenseurs :

Afin de préparer les opérations à accomplir et les moyens à mettre en œuvre en vue de réaliser les opérations de recensement qui se dérouleront à FEUCHY du 19 janvier 2017 au 18 février 2017 inclus, le conseil municipal, a décidé de créer, deux emplois d'agents recenseurs non titulaires, à temps non complet, qui seront sous la responsabilité du coordonnateur communal désigné par arrêté municipal.

- Avis du Conseil Municipal sur le rapport de Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (C.L.E.C.T) du 2 juin 2016 :

Le conseil municipal a approuvé le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges transférées (C.L.E.C.T) du 2 Juin 2016 portant sur les flux financiers engendrés par le transfert de la compétence « Voirie » à compter du 1er janvier 2017 au profit de la Communauté Urbaine d'ARRAS.



RECENSEMENT
de la population 2017

DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN



Le recensement par internet, c'est plus pratique !
www.le-recensement-et-moi.fr



Du 19 janvier au 18 février
Le recensement, c'est utile, c'est sûr, c'est simple



Insee & votre commune

INFORMATIONS MUNICIPALES

DISTRIBUTION DE RATICIDE ET DE SEL DE DÉNEIGEMENT



Une distribution de **RATICIDE** et de **SEL DE DÉNEIGEMENT** réservée uniquement aux habitants de **FEUCHY** aura lieu le :

SAMEDI 19 NOVEMBRE 2016
au local cyclo, place de la Mairie
de 8h30 À 11H30.

Pour une meilleure efficacité, nous demandons aux feuchysois de bien vouloir procéder à la dératisation le même jour, à savoir le 20 novembre 2016.

Pour le retrait du sel de déneigement, merci de vous munir d'un sac résistant ou tout autre contenant.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES



Les demandes d'inscription sur les listes électorales peuvent être formulées par les intéressés, toute l'année durant jusqu'au dernier jour ouvrable du mois de décembre de l'année en cours.

Ils peuvent demander cette inscription, en se présentant à la mairie, fournir une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport, certificat de nationalité accompagné d'un document officiel avec photo, décret de naturalisation accompagné d'un document officiel avec photo) et prouver son attaché avec la circonscription du bureau de vote (domicile de résidence principale ou qualité de contribuable). La réalité de cette attache peut être établie par tout moyen administratif (quittance de loyer, d'eau, de gaz et d'électricité, facture de téléphone, avis d'imposition sur le revenu, avis de taxe d'habitation...).

BLOC NOTES 2016

VENDREDI 11 NOVEMBRE

Cérémonies de commémoration, à 11h au monument aux morts de **FEUCHY**, place de la mairie, puis au cimetière anglais.

VENDREDI 18 NOVEMBRE

Soirée Beaujolais, organisée par l'association "Rencontres et amitié", salle des fêtes **Guislaine DANEL**.

SAMEDI 19 NOVEMBRE

Concert de Sainte-Cécile de l'école municipale de musique, église Notre Dame du Bon Conseil.

DIMANCHE 20 NOVEMBRE

Brocante aux jouets, organisée par la commune, salle des fêtes **Guislaine DANEL**.

SAMEDI 26 NOVEMBRE

Soirée Années 80, au profit du Téléthon, salle des fêtes **Guislaine DANEL**.



DIMANCHE 4 DÉCEMBRE

Marché de Noël, organisé par la commune, salle des fêtes **Guislaine DANEL**.

SAMEDI 10 DÉCEMBRE

Bal country, organisé par l'association Keep it Country, salle des fêtes **Guislaine DANEL**.

SAMEDI 17 DÉCEMBRE

Distribution du colis aux aînés.

SAMEDI 31 DÉCEMBRE

Repas de la Saint Sylvestre, organisé par l'association "Ensemble pour l'école **Henri MATISSE**", salle des fêtes **Guislaine DANEL**.